



Une alternative aux aménagements traditionnels



Dans le contexte actuel de raréfaction de l'offre foncière, sur l'agglomération angevine, l'aménagement du site Ardenne- Le Pré constituera, après celui des Bosquets, une nouvelle alternative aux attentes de nombreux ménages. Couvrant une superficie de 31 ha, le nouveau quartier, eu égard à son environnement immédiat, sera aménagé dans une démarche de développement durable.

Un accent particulier sera ainsi porté sur la qualité paysagère du nouveau quartier. De grandes lanières vertes assureront la transition entre l'espace déjà urbanisé et la future coupure verte.

Collectivité locale	ville d'AVRILLE
Aménageur	SODEMEL
Urbaniste	DESORMEAUX
Maîtrise d'oeuvre	SCE
Date	en cours
Programme	650 logements
Surface	31 hectares
Montant de l'opération	14,8M euros HT





Vue aérienne Air Papillon 2009



LOGERAIIS pour EIFFAGE

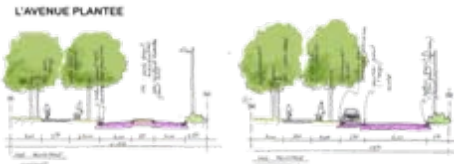
Dans ce souci de développement durable, la ZAC Ardenne favorise les formes d'habitat diversifiées, associant maisons de ville, logements intermédiaires et logements collectifs ainsi que la mixité sociale puisqu'elle comportera plus de 20% de logements locatifs sociaux et près de 15% d'accession sociale.

Le programme de l'opération correspondant au parti d'aménagement arrêté par la commune permettra l'accueil d'environ 650 logements.



ROLLAND pour GAMBETTA

Au même titre que le quartier des capucins et sur le plateau de la Mayenne, cette opération offrira de nouvelles possibilités d'expérimentation urbaine. Ainsi, de nouveaux paysages urbains verront le jour, contrastant avec la monotonie d'un front bâti continu et la répétition des complexes pavillonnaires adjacents.



DESORMEAUX



LOGERAIIS pour EIFFAGE



LOGERAIIS pour EIFFAGE



ROLLAND pour GAMBETTA

